

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SPORTS



Terre de jeux 2024, le label qui fait des collectivités territoriales des acteurs de Paris 2024.

Saint-Germain-en-Laye, officiellement labellisée au Congrès des maires

À l'occasion du Congrès des maires de France 2019 mercredi 20 novembre, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, a annoncé les premières collectivités territoriales labellisées « Terre de jeux 2024 ».

Ce label – destiné aux collectivités territoriales en France métropolitaine et dans les Outre-mer – valorise les territoires qui partagent avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies. Par les émotions qu'il suscite, le sport est un vecteur extraordinaire de rassemblement et de cohésion ; par les valeurs qu'il véhicule, il est un formidable outil d'éducation et d'inclusion.

Les collectivités candidates souhaitent ainsi mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure olympique et paralympique, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Une fois labellisées, elles s'engagent à valoriser le sport sous toutes ses formes et le rendre accessible à toutes et tous. Elles participeront également à la promotion des valeurs olympiques et paralympiques lors de temps forts comme la Semaine olympique et paralympique pour les établissements scolaires, la Journée olympique célébrée mondialement le 23 juin et naturellement les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020.

Devenir Terre de jeux 2024, c'est donc partager l'énergie unique des Jeux olympiques et paralympiques avec le plus grand nombre et dès à présent pour faire de Paris 2024 un projet national dont l'héritage profitera à tous.

Saint-Germain-en-Laye s'est vu remettre le label « Terre de jeux 2024 » qui marque à nouveau la volonté et l'ambition de la Ville d'être un territoire de sport, inscrit dans son ADN depuis de très nombreuses décennies.

Déjà labellisée « Ville active et sportive » 2019-2021, Saint-Germain-en-Laye s'appuie sur des axes forts : le sport pour tous comme levier de santé et de bien-être, l'organisation de la direction municipale des Sports comme centre de compétence pour les clubs, la modernisation et le développement des équipements sportifs, la communication et le rayonnement du sport, le sport en accès libre. Le projet de politique sportive 2018-2024 en est l'exemple abouti.

UN PRÉREQUIS POUR DEVENIR CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX

Les collectivités territoriales labellisées « Terre de jeux 2024 » et qui remplissent les critères définis par Paris 2024 pourront devenir Centres de préparation aux jeux (CPJ). Elles seront alors référencées dans un catalogue mis à la disposition des 206 Comités nationaux olympiques et aux 184 Comités nationaux paralympiques du monde entier, afin qu'elles puissent accueillir une ou plusieurs délégations pendant la période des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La Ville de Saint-Germain-en-Laye compte se positionner sur plusieurs disciplines sportives, compte tenu de la qualité de ses équipements et de ses nombreux atouts.

Le sport comme facteur d'éducation, de cohésion sociale et de ville inclusive, Saint-Germain-en-Laye s'inscrit dans cette démarche souhaitée par Paris 2024 :

« profiter de la dynamique des Jeux pour mettre plus de sport dans le quotidien des Français, valoriser le rôle du sport ou développer la pratique pour tous, créer dès aujourd'hui une dynamique vertueuse pour qu'elle se poursuive après les Jeux. »

Attachée de presse

Aline DUCHEMIN
aline.duchemin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83

